PROJET D'ECOLE 2011-2014
Mode d'emploi

Les différentes étapes	Le calendrier
Phase 1 : Bilan du projet d'école 2007-2011 **Document 1** Le projet d'école 2011-2014 **s'inscrit dans la continuité** de celui construit sur la période 2007-2011. Un bilan des différentes orientations choisies entre 2007 et 2011 sera établi avant la fin de l'année scolaire 2010-2011.	Mars à juin 2011
Phase 2 : Recueil des indicateurs **Document 2** L'élaboration du projet d'école doit s'appuyer sur une bonne connaissance des résultats des élèves, des ressources de l'équipe éducative et de l'environnement de l'école. Le recueil d'indicateurs est une **première étape** nécessaire. Il convient de la mener à **l'issue de chaque année scolaire avec attention.** Toutes les informations ont une importance (présentation générale de l'école, indicateurs centrés sur l'élève, compétences acquises en fin de chaque cycle….). **Les indicateurs centrés sur les résultats des élèves s'appuient sur les évaluations nationales CE1 et CM2 en français et en mathématiques, sur les évaluations GS en langue orale et écrite et dans le domaine découvrir le monde ainsi que sur les évaluations conduites dans les classes dans tous les domaines.** Le tableau d'indicateurs est **à renseigner, chaque année,** par les écoles pour les données les concernant. Pour ce faire, elles peuvent s'appuyer sur l'outil de traitement et d'exploitation des évaluations mises à leur disposition chaque année (GS, CE1 et CM2) **en complément des évaluations conduites régulièrement dans les classes dans tous les domaines**. Les résultats globaux des évaluations sont également accessibles sur le site de l'Inspection Académique. http://www.ac-clermont.fr/ia63/index.htm	Mars à septembre 2011 Puis chaque année à la même période
Phase 3 : Analyse des indicateurs **Document 2** Au-delà de la collecte des données, la phase d'analyse doit **mettre en évidence les points forts et les points faibles de l'école.** L'équipe de circonscription peut être sollicitée pour cette phase d'analyse. Son recul et sa non implication directe dans la vie de l'école permettent une approche plus distanciée et plus objective. L'analyse des indicateurs doit être **conduite en deux temps** : - **Etape 1** : De mars à juin, avec l'équipe en place, à partir des éléments à la disposition des enseignants dont les résultats connus aux différentes évaluations. - **Etape 2** : De septembre à octobre, avec la nouvelle équipe ou la même si elle n'a pas été modifiée, à partir de l'ensemble des indicateurs actualisés. Le tableau d'indicateurs comprend des rubriques de **constats** et d'**analyse**. Il convient ici de **repérer les éléments susceptibles d'influer sur la réussite des élèves**. **Les constats sont des données factuelles :** taux de redoublements, composition des classes, résultats aux évaluations, domaines présentant des faiblesses, attestations exigées en fin de cycle 3, nombre d'intervenants… **L'analyse vise à émettre des hypothèses sur l'origine des réussites et des difficultés** constatées. **Certains points et/ou fonctionnements peuvent être interrogés** : faiblesses des résultats dans certains domaines, dispositif d'aide aux élèves en difficulté, mise en œuvre de la continuité des apprentissages (construction des programmations, utilisation des manuels, nombre de photocopies utilisées dans les classes…), organisation de certains enseignements (multiplicité des intervenants, décloisonnements, échanges de service…)… On veillera à **associer à la réflexion tous les cycles de la scolarité primaire**.	Etape 1 Mars à juin 2011 Puis chaque année à la même période Etape 2 Septembre et octobre 2011 Puis chaque année à la même période

Phase 4 : Les axes du projet (**Deux axes obligatoires**) **Document 3** La **première étape** consiste à établir une **synthèse à partir des différents constats et analyses** qui ont été construits pour chaque niveau d'indicateurs. A partir de cette synthèse, **l'équipe arrête les axes de travail pour la période 2011-2014** au travers de **deux axes obligatoires qui participent incontestablement à la réussite des élèves** : **Axe 1 : Améliorer les compétences des élèves.** Les différents paliers d'évaluation permettent de baliser le travail pédagogique des équipes de cycle de façon précise sur des objectifs simples et bien circonscrits. Les dispositifs d'accompagnement des élèves en difficulté scolaire s'inscrivent dans cette partie. **Axe 2 : Assurer la continuité des apprentissages** On recherche ici la mise en cohérence des contenus d'enseignements et des démarches (exemple : programmations de cycles, organisation des enseignements, liaison école/collège…). On veillera à l'équilibre des parcours scolaires sur l'ensemble de la scolarité primaire pour chaque cohorte d'élèves sur les plans sportif, culturel, artistique et scientifique. (Cf Circulaire n° 2007-022 du 22-01-2007 concernant les dimensions artistique et culturelle du projet d'école). En dernier lieu, **l'équipe planifie les étapes** pour atteindre les objectifs visés. **Elle fixe chaque année les priorités à travailler pour l'année en cours.** Elle **détermine les actions envisagées** et **indique des critères d'évaluation**. L'année 1 du projet d'école est l'année 2011-2012. La **construction d'un projet d'école pour toute l'école primaire serait à rechercher** (**projet de RPI**, **projet commun associant école maternelle et école élémentaire**).	Septembre et octobre 2011 Puis chaque année à la même période
Phase 5 : Validation **Document 3** **L'ensemble des documents (1, 2 et 3) est transmis à l'Inspecteur de l'éducation nationale** de la circonscription par **voie informatique**. **L'IEN émet un avis** en regard de la démarche arrêtée au niveau départemental. Après avis, le projet est retourné à l'école pour présentation au premier conseil d'école.	Avant le 10 octobre 2011 Puis avant le 10 octobre de chaque année
Phase 6 : Communication **Document 3** **Le projet d'école est présenté au premier conseil d'école de l'année scolaire pour adoption**. L'équipe définit les modalités de la présentation. Elle peut s'appuyer sur les éléments qui ont fondé le choix des priorités et des axes de travail.	Avant le 15 novembre de chaque année
Phase 7 : Evaluation - Régulation **Document 4** **Chaque année, le tableau d'indicateurs doit être actualisé**. Une analyse collective est réalisée à partir de la confrontation des indicateurs. Elle permet d'évaluer le travail conduit pendant l'année. Cette phase participe à la régulation du projet d'école. **Elle conduit à l'élaboration des priorités retenues pour l'année suivante** en lien avec les orientations arrêtées pour la période 2011-2014 (Année 1 : 2011-2012 – Année 2 : 2012-2013 – Année 3 : 2013-2014).	Mars – Avril de chaque année